

Assemblée Générale 2018

Vendredi 14 juin 2019



MISSION LOCALE DU PÉRIGORD NOIR

Siège Social et Pôle Sarlat : Place Marc Busson 24200 SARLAT - T : 05 53 31 56 00

Pôle Terrasson : Centre de Ressources - BP 56 - 58 avenue Jean Jaurès - 24122 TERRASSON CEDEX T : 05 53 50 82 44

Mail : contact@missionlocaleperigordnoir.fr

PLAN

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir	3
A. <u>Un outil national décliné en proximité</u>	3
B. <u>Notre association</u>	4
C. <u>Notre zone d'intervention</u>	5
D. <u>Nos partenaires</u>	7
E. <u>Notre organisation</u>	7
Partie 2 : Bilan de l'activité 2018	9
A. <u>Point sur le 1er accueil</u>	10
B. <u>Répartition des jeunes en suivi</u>	10
C. <u>Les contacts</u>	12
D. <u>La demande des jeunes (emploi formation)</u>	12
E. <u>Les propositions faites aux jeunes</u>	13
F. <u>Les solutions mises en œuvre</u>	14
G. <u>Les actions de 2018</u>	17
Partie 3 : Rapport financier 2018	27
A. <u>Le compte de résultat 2018</u>	27
B. <u>Le bilan 2018</u>	30
C. <u>Le prévisionnel 2019</u>	31
Partie 4 : Les orientations 2019	33
Annexe :	34

Partie 1 : Présentation de la Mission Locale du Périgord Noir

A. Un outil national décliné en proximité

Les Missions Locales couvrent tout le territoire national. Elles ont pour mission d'aider les jeunes rencontrant des difficultés à résoudre leurs problèmes grâce à des réponses adaptées, en matière d'emploi et de formation bien sûr, mais aussi de santé, de logement, de mobilité, de sports et de loisirs, de vie quotidienne.

Les Missions Locales sont des lieux d'accueil de proximité disponibles et ouverts aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire à la recherche d'un emploi, d'une formation. Le principe d'accueil est la libre adhésion.

Elles existent depuis l'ordonnance du 26 mars 1982, renforcée par la charte des Missions Locales du 12 décembre 1990 et par la circulaire du 18 août 2004, qui détaille le rôle des Missions Locales.

Ainsi la charte énonce : "Les acteurs locaux créent ensemble une mission locale pour que tous les jeunes participent au développement économique et social... L'initiative de cette démarche appartient aux collectivités territoriales... Les partenaires s'engagent, forts de leurs compétences spécifiques, à travailler ensemble... (Ils) organisent les fonctions d'accueil, information, orientation, accompagnement et évaluation. Ainsi, sans être renvoyé d'un guichet à l'autre, chaque jeune construit son propre itinéraire d'insertion et bénéficie d'un accompagnement dans la durée."

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale :

- crée un droit à l'accompagnement vers l'emploi, organisé par l'Etat, ayant pour but l'accès à la vie professionnelle (art L 5131-7 du Code du Travail) qu'il confie pour sa mise en œuvre aux Missions Locales (art R5131-3).

- fait entrer les Missions Locales dans le code du travail comme « organisme concourant au service public de l'emploi » (art L 5314-2).

Le Protocole des missions locales (2000 - 2005 - 2010) vise à asseoir l'unité et l'efficacité du réseau des missions locales, dans un cadre général commun pour l'ensemble des acteurs du territoire avec, pour finalité partagée, l'accès de tous les jeunes à l'emploi durable et à une autonomie sociale afin qu'ils trouvent leur place dans la société.

L'Etat prend en compte le nouveau cadre prévu par la loi organique relative aux lois de finances et permet de substituer aux multiples conventions annuelles, une

seule convention pluriannuelle fondée sur la définition d'objectifs et de résultats à atteindre.

L'Etat signe avec chaque Mission Locale une CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) qui est établie sur plusieurs années, renouvelable chaque année par avenant. Nous sommes, en 2018, dans une génération de CPO débutée en 2015.

La CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;
- Confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre.

Les dialogues de gestion sont au cœur de la CPO, les objectifs doivent reconnaître l'impact et la réalité du contexte économique ainsi que celle du territoire.

Les actions menées et les moyens déployés doivent être déclinés pour chaque offre de service.

Le fonctionnement quotidien des Missions Locales s'inscrit dans le cadre des orientations du Ministère du Travail et de l'Emploi et des collectivités territoriales dont le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Avec le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, nous avons signé un nouveau contrat de projet 2018/2020.

B. Notre association

La Mission Locale du Périgord Noir a été créée le 1^{er} juillet 2003.

Elle appartient au service public de l'emploi (SPE) de la Dordogne. A ce titre, elle participe à la mise en œuvre des politiques en matière d'insertion, de formation et d'intégration professionnelle des jeunes.

Des conseillères accueillent et informent sur tout ce qui est relatif à l'emploi, à la formation afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elles orientent vers les partenaires appropriés pour les questions de santé, logement, loisirs, culture et facilitent l'accès aux droits.

- L'assemblée générale comporte 4 collèges :
 - Collège des élus des collectivités territoriales
 - Collège des services de l'Etat
 - Collège des partenaires économiques et sociaux
 - Collège des associations et des organismes concernés par les jeunes

- Un Conseil d'Administration de 36 membres représente les quatre collèges.
- Un bureau de 12 membres avec des administrateurs délégués par grand thème de la Mission Locale (mobilité, formation, emploi, logement, loisirs, accompagnement social) et par pôle d'intervention géographique sur Terrasson et Sarlat.

En 2018, le conseil d'administration de la Mission Locale du Périgord Noir s'est réuni 2 fois afin de définir nos priorités et de suivre notre activité. Une forte participation des membres est à noter.

C. Notre zone d'intervention

Le territoire de la Mission Locale du Périgord Noir se compose de 141 communes réparties sur 6 EPCI. Deux villes principales : Sarlat, sous-préfecture, et Terrasson constituent les pôles d'activité du territoire.

En baisse de 0,9% depuis 2010, la population du territoire en 2015 est de 82 589 habitants.

Le territoire de la mission locale du Périgord Noir regroupe 20% de la population départementale sur une surface de 2282 Km² essentiellement en milieu rural, avec une faible densité de population (36 hab/km²).

Le niveau de revenu de la population sur le territoire est faible. En 2014, la part des foyers non imposés est de 52,5%, 7,5 points au-dessus du taux régional. Le revenu fiscal de référence est de 21 219€ ,là où il est de 23 719 € en Région. Le taux de bénéficiaires du RSA était de 11,3%, $\frac{1}{2}$ point au-dessus du niveau régional (10,8%) mais en dessous du niveau départemental (12,4%).

Fin 2015 (sources Insee) par comparaison avec le recensement de 2010, il est à noter :

- la baisse de **0,9 %** de l'ensemble de la **population depuis 2010**
- 20% de la population départementale sur une surface de 2528 km² (36 hab/km²).

La part des jeunes de moins de 25 ans dans la population est de **22%** (24% dans le département et 27% à l'échelle Nouvelle Aquitaine) reste stable entre 2008 et 2014

Sur la période 2009/2014 l'emploi salarié marchand recule de 6,2% sur le territoire de la mission locale, ce qui fait de ce territoire l'un de ceux, avec

Bergerac, Villeneuve sur lot et Guéret, qui perdent le plus d'emplois salariés marchands dans la région.

On peut noter sur la zone d'emploi de Sarlat une surreprésentation de l'emploi global par rapport à la Région dans les secteurs de la construction, du sanitaire et social, de l'hôtellerie restauration, de l'industrie agroalimentaire et autres industries manufacturières. Le Périgord Noir, de par une activité touristique et agroalimentaire importantes, connaît une très forte saisonnalité des emplois. En octobre 2017, 3247 entreprises ayant au moins 1 salarié sont présentes sur l'arrondissement de Sarlat. Le nombre d'entreprises, ayant au moins un salarié, a progressé de 3,1% sur un an (+9,1% en Région).

En 2014, la part des plus de 15 ans sans diplôme dans la population est de 35% sur le territoire de la mission locale, en diminution de 4,9%, elle est inférieure de 2 points à la moyenne départementale et supérieure de 2 points à la moyenne régionale.

La part des niveaux V et infra (BEP) dans la demande d'emploi fin de mois des jeunes en 2017 est de 40,7% ce qui place les jeunes demandeurs d'emploi de ce territoire parmi les plus qualifiés du département et proche du taux régional (39,10%).

La part des jeunes de moins de 25 ans dans la population est de **22%** (24% dans le département) et reste stable entre 2008 et 2014.

En 2014 la part des jeunes dans la population active (3145 jeunes de 15 à 24 ans) est de 8,9%, stable sur Sarlat mais en baisse de 15% sur Terrasson entre 2009 et 2014.

Fin 2018, le taux de chômage sur la zone d'emploi de 9,1% de Sarlat en baisse de 0,2% sur 1 an est comparable à la moyenne départementale, et supérieur de 0,9% au taux régional (8,2%).

Lors du recensement 2012 le taux de chômage des jeunes était de 33,6% sur le territoire de la mission locale, ce qui en faisait l'un des plus élevés avec Bergerac en Nouvelle Aquitaine 6 points au-dessus de la moyenne régionale.

La part des jeunes dans la DEFM ABC (demande d'emploi fin de mois) fin 2018 sur le territoire Est Dordogne est de 14,2 %, en hausse de 1,6 % sur un an, elle représente 18,9 % de la DEFM ABC des jeunes dans le département.

La Mission Locale du Périgord Noir intervient sur les communes des communautés de communes du pays du Périgord Noir.

Des permanences d'accueil ont lieu sur 10 ex chefs-lieux de canton, hors Sarlat et Terrasson où sont implantés des bureaux permanents. Nous avons été amenés au fil du temps à augmenter notre présence sur les sites délocalisés.

Ainsi, en 2018 nous avons effectué plus de 150 permanences.

Un tableau complet des permanences et des flyers d'information sont envoyés régulièrement aux communes du Périgord Noir, aux communautés de communes et à un large partenariat de la Mission Locale. Il est mis en ligne sur le site internet de la Mission Locale .

Au-delà de notre présence sur place, les communes et leurs regroupements sont régulièrement informés de nos actions et font partie de nos relais de communication.

D. Nos partenaires

Pour assurer ses fonctions, la Mission Locale s'appuie sur son environnement et doit donc développer et maintenir de nombreux partenariats.

L'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine contribuent ensemble au fonctionnement de la Mission Locale, aux côtés de Pôle Emploi, du Conseil Départemental de la Dordogne, et des communautés de communes.

Ces coopérations perdurent notamment avec les conventions de cotraitance et avec les actions que nous organisons en complémentarité avec Pôle Emploi.

La Mission Locale est membre du conseil d'administration de la Maison de l'Emploi avec laquelle elle travaille sur différentes actions : semaine de l'orientation, journées de l'emploi, mobilité des jeunes, espace saisonniers...

Un travail partenarial suivi est effectué avec les centres de formation, le centre hospitalier, les associations, les maisons de service au public, les structures sociales, les entreprises, les organismes consulaires... Cette collaboration apporte des résultats positifs au service des jeunes suivis.

E. Notre organisation en 2018

La Mission Locale exerce les fonctions qui lui sont confiées grâce à une équipe de 13 personnes au service des jeunes et des entreprises.

➤ Pôle Terrasson :

Centre de ressources et de développement du Terrassonnais - 58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON (05.53.50.82.44)

Chargée d'animation	Annissa BADJI
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Sarah COUSTILLAS Katia FEYDEL Nathalie LEROY
Chargée de projet	Candice VALLIER

➤ Pôle Sarlat :

Maison de l'Emploi - Place Marc Busson - 24200 SARLAT (05.53.31.56.00)

Assistante de gestion	Evelyne GLEYZAL
Conseillères en insertion sociale et professionnelle	Florence DELMAS Laure BONNEAU Virginie CHAUVETEAU Sylvie GUEZENNEC
Chargée de projet	Patricia LEBON

- Deux conseillères interviennent sur le dispositif Garantie Jeunes : Sarah COUSTILLAS et Virginie CHAUVETEAU
- Une responsable de secteur : Maryse BRIERE
- Une directrice : Anne GUIBERT

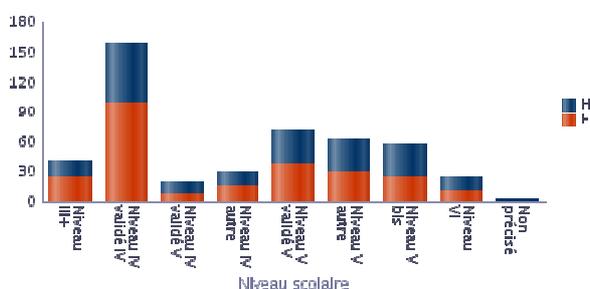
La Mission Locale est ouverte 12 mois sur 12 à Sarlat et à Terrasson. Elle accueille en continu et sur rendez-vous toute l'année.

Partie 2 : Bilan de l'activité 2018

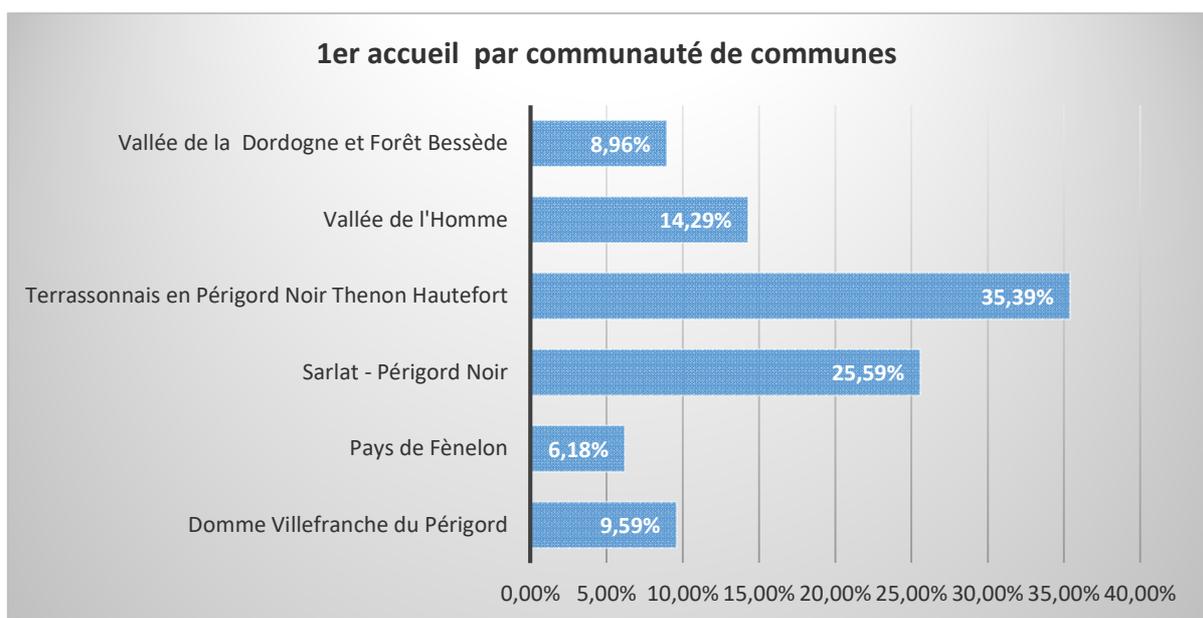
Année	Nombre de 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes en contact	Nombre de jeunes accompagnés
2018	469	2117	1125
2017	449	2656	1237

A Point sur le 1^{er} accueil

Les jeunes femmes en 1^{er} accueil représentent 52,9% contre 51 % en 2017.
Répartition par niveau d'étude et par sexe :



Le nombre de jeunes en 1^{er} accueil de niveau VI et V bis représente 18,1% contre 18,7 % en 2017. Près de la moitié des jeunes reçus en 1^{er} accueil ont un niveau inférieur ou égal à V (CAP, BEP valide ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme). La répartition des 469 nouveaux accueils par communauté de communes est la suivante :



Avec les 469 nouveaux accueils, on observe une hausse de 4,5 % contre 3% en Dordogne et -0.3% en Nouvelle Aquitaine.

Pour info : Au 31/12/2018, la DEFM (demande d'emploi en fin de mois) cat ABC est en hausse de 1,6% (pour info en 2017 elle était en baisse de 8%), pour les jeunes de moins de 26 ans avec une hausse de 1,3% au global PN.

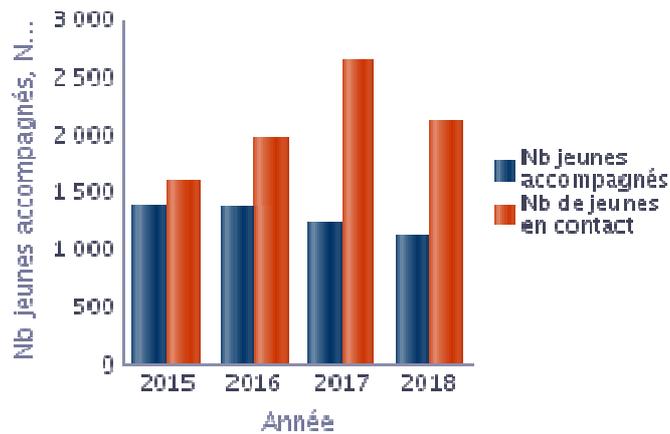
Typologie des demandeurs d'emploi cat. ABC

Décembre 2018	Bassin d'emploi d'Est Dordogne			Dordogne
	Nombre	Evol/a-1	Part dans le niveau de comparaison	Evol/a-1
Demandeurs d'emploi	7 322	+1,3%	20,9%	+0,4%
Hommes	3 295	+0,9%	20,3%	-0,3%
Femmes	4 027	+1,6%	21,4%	+1,0%
Âgés de moins de 26 ans	1 043	+1,6%	18,9%	-0,1%
Âgés de 26 à 49 ans	3 944	+0,5%	20,6%	-0,9%
Âgés de 50 ans et +	2 335	+2,5%	22,5%	+3,1%
Inscrits depuis - de 12 mois	4 147	-0,8%	22,2%	-2,9%
Inscrits depuis 12 mois et +	3 175	+4,1%	19,4%	+4,4%
Dont inscrits depuis 24 mois et +	1 759	+6,1%	19,1%	+5,7%
Bénéficiaires du RSA	801	-6,2%	16,0%	-3,1%
Bénéficiaires obligation d'emploi	707	-4,5%	18,6%	-4,3%
Pas ou peu formés	932	-	19,7%	-
CAP/BEP	2 844	-	20,5%	-
Bac	1 756	-	21,1%	-
Supérieur au Bac	1 782	-	22,2%	-

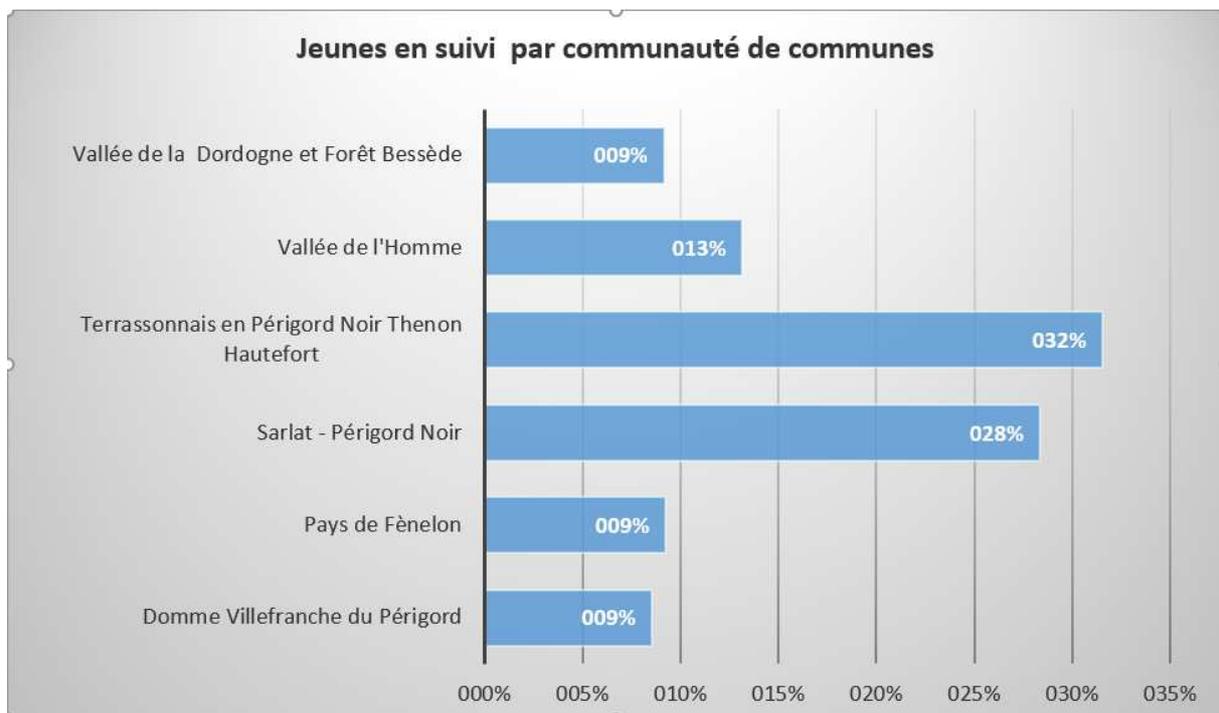
B. Répartition des jeunes en suivi

L'accueil des jeunes accompagnés par la ML est en baisse de 9% avec 1125 jeunes contre 1236 en 2017.

Nb jeunes accompagnés, Nb de jeunes en contact

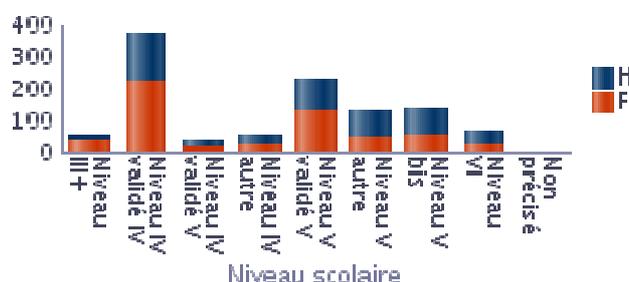


1/ par communauté de communes



En 2018, ce sont 2 117 jeunes qui ont été en contact avec la MLPN pour 6744 15/24 ans présents sur le territoire, soit 32 % des jeunes 15/25 ans par rapport au nombre des jeunes actifs 15/24 ans qui étaient 3148 en 2010 (Insee RGP 10), le « taux de pénétration » de la Mission Locale est à près de 70%.

2/ par niveau d'études et par sexe



niveau V : CAP/BEP (validé ou non) ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme

52% des jeunes ont un niveau inférieur ou égal à V (cap, bep validé ou non, ou 1^{ère} année de lycée sans diplôme).

Les jeunes femmes en suivi représentent 53,5 % en 2018 contre 51% en 2017.

C. Les contacts :

Nature des contacts	Nb de contacts	%
Atelier	1563	6,9 %
Courrier	408	1,8 %
Email	724	3,2 %
Entretien individuel	4736	20,9 %
Entretien partenaire	59	0,3 %
Information Collective	279	1,2 %
Médiation	132	0,6 %
SMS	13858	61,1 %
Téléphone	850	3,7 %
Visite	90	0,4 %
Total général	22699	100,0 %

D - La demande au niveau de l'emploi et de la formation

	Famille métier recherché
1	Famille non définie (besoin de travailler un projet prof)
2	Commerce vente et grande distribution
3	Hôtellerie restauration tourisme loisirs et animation
4	Service à la personne et à la collectivité
5	Transport Logistique
6	Construction bâtiment et travaux publics

Lorsque le métier est non défini, cela signifie que le travail d'accompagnement concernera pour une grande partie la construction d'un projet professionnel et sa validation.

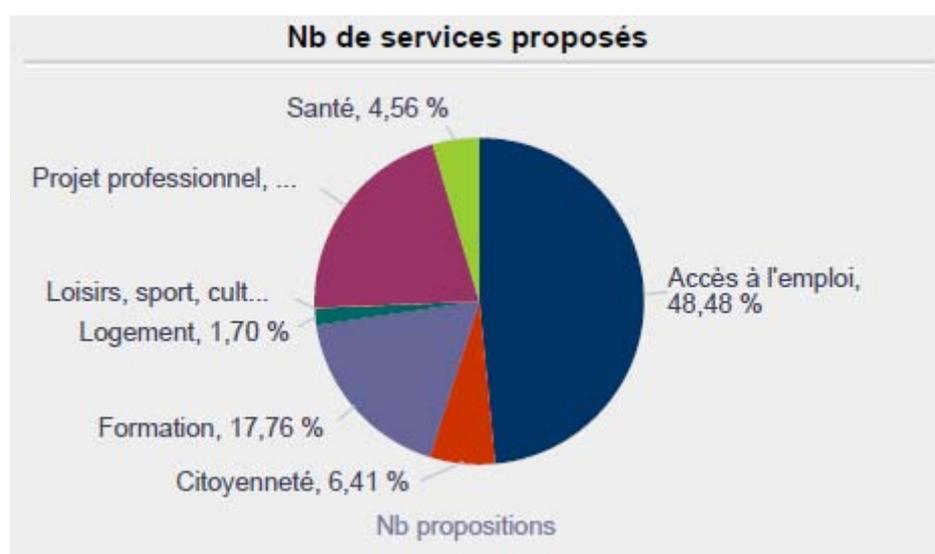
La demande du jeune évoluera donc vers une famille définie du ROME (Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois) codification initiée par Pôle Emploi et renouvelée en 2010.

E. Les propositions faites aux jeunes:

Plus de 12 000 propositions en 2018 ;

Les types de proposition. :

Thème acte service	Nb de services	%
Accès à l'emploi	6084	48,5 %
Citoyenneté	804	6,4 %
Formation	2229	17,8 %
Logement	213	1,7 %
Loisirs, sport, culture	6	0,0 %
Projet professionnel	2642	21,1 %
Santé	572	4,6 %
Total général	12550	100,0 %



Près de 50 % des propositions touchent l'accès à l'emploi.

Il est nécessaire de faire plusieurs propositions aux jeunes pour pouvoir les intégrer dans des situations actives. La présence et l'accompagnement au plus près des jeunes sont donc importants face au contexte économique actuel.

Il est notamment indispensable d'accompagner les parcours avec des aides à la mobilité, à l'alimentation...

F. Les solutions mises en œuvre :

La Mission Locale mobilise de nombreux outils pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes : stages de découverte de l'entreprise et de confirmation de projet....

Type de situation	
Service civique	13
Contrat en alternance	58
Emploi	978
Formation	237
Immersion en entreprise	210
retour formation initiale	27
Total	1523

En 2018, **1523** solutions ont été enregistrées.

- ❶ : 237 formations
- ❷ : 58 contrats en alternance
- ❸ : 978 emplois

❶ : Les formations

	Total
Conseil régional	121
Financement spécifique	23
Formation GJ	52
Formation Pôle Emploi et autres	40
	237

Dont **63** formations qualifiantes.

Familles du métier préparé en formation en 2018
1 - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ
2 - SANTE
3 - HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
4 - INSTALLATION ET MAINTENANCE
5 - TRANSPORT ET LOGISTIQUE
6 - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

② : Les contrats en alternance

Contrat d'apprentissage	42
Contrat de professionnalisation	16
Total	58

Top 5 Familles du métier exercé
1 - COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
2- CONSTRUCTION BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
3 - INDUSTRIE
3- AGRICULTURE
4 - HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
5 - INSTALLATION ET MAINTENANCE

L'accès à l'alternance : un certain maintien

2016 ↻ 62 contrats signés : 51 contrats d'apprentissage et 11 contrats de pro.

2017 ↻ 64 contrats signés : 55 contrats d'apprentissage et 9 contrats de pro.

Les jeunes entrés en apprentissage représentent **5 % des jeunes suivis en Périgord Noir** par la Mission Locale pour une moyenne de 6% en Dordogne et 4,5% en Aquitaine.

Le maintien observé sur l'alternance résulte d'une mobilisation importante de la ML, d'une construction partenariale avec les CFA confirmée et de l'existence sur Sarlat d'une section d'apprentissage dans le secteur du bâtiment avec l'installation d'une plateforme de formation au service des jeunes et des entreprises du territoire. A la MFR du Périgord Noir à Salignac se développe aussi des parcours en apprentissage (Bac pro ARCU, accueil relation clients et usagers). Le Lycée Pré de Cordy développe également une offre.

③ : Les emplois

Ci-dessous les catégories de contrats de travail signés en 2017 et 2018 (source Imilo):

Type de situation EMPLOI	2017	2018	Evolution
CDI	41	30	-36,67%
CDI temps partiel	22	20	-10,00%
CUI CIE (contrat initiative emploi en CDI)	3		
CDD temps plein	178	178	0,00%
CDD intérim	533	414	-28,74%
CDD saisonnier	168	135	-24,44%
CDD temps partiel	103	159	35,22%
PEC Parcours emploi compétences (CUI CAE)	9	14	35,71%
CDD insertion	53	27	-96,30%
Autre contrat de travail et création entreprise	1	1	0,00%
CDD emploi d'avenir secteur non marchand	47		
CDD emploi d'avenir secteur marchand	1		
CDI emploi d'avenir secteur non marchand	2		
CDI emploi d'avenir secteur marchand	2		
Total	1163	978	-18,92%

Il est à noter la fin du dispositif des emplois d'avenir, ce qui a une incidence sur le nombre de situations occupées par les jeunes.

Les temps partiels sont occupés majoritairement par les jeunes femmes, à l'inverse des contrats en alternance.

Secteurs professionnels des emplois occupés par les jeunes en 2018

Top 6 Familles du métier exercé tout contrat
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION
COMMERCE VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION
SERVICE A LA PERSONNE ET COLLECTIVITE4
TRANSPORT ET LOGISTIQUE
INDUSTRIE
Non précisé

Pour les situations d'emploi se trouvant en famille de métier « non précisé », ceci correspond à de l'intérim sur des postes peu qualifiés.

G. Les actions de 2018

1/ Etat : Signature de la troisième CPO (convention pluriannuelle d'objectifs) 2015/2018

La CPO a été établie et est renouvelable chaque année par avenant suite à un dialogue de gestion avec les services de l'Etat.

Cette génération de CPO engage l'Etat et le réseau des Missions locales à atteindre, au terme des quatre ans, la réalisation de deux objectifs stratégiques qui constituent le cadre d'évolution de l'offre de service des Missions locales. Il s'agit de :

- Apporter, par une offre de service adaptée, une solution à tous les jeunes en demande d'insertion, complétée d'un appui aux employeurs dans leurs recrutements ;
- Confirmer et développer la démarche partenariale engagée par les Missions locales et l'inscrire dans un projet de territoire.

Une instruction du 17 décembre 2015 organise la mise en œuvre de cette nouvelle génération qui sera effective en 2017.

2/ La généralisation de la Garantie Jeunes et la mise en place du PACEA (Parcours d'Accompagnement à l'Emploi et à l'Autonomie).

La loi travail du 8 août 2016 dans son article 46 et le décret du 23 décembre 2016 posent les principes de la généralisation de la Garantie Jeunes et la mise en place du PACEA ; une instruction du 19 janvier 2017 en définit la mise en œuvre.

Le Pacea est un nouveau dispositif d'accompagnement des jeunes qui englobe des « sous dispositifs » tels que la Garantie Jeunes.

Un « diagnostic approfondi » est établi pour chaque jeune sur un maximum de 3 mois après son 1^{er} accueil.

Le Pacea remplace le CIVIS . Il n'est pas obligatoire pour le jeune mais a vocation à regrouper la majorité des jeunes accompagnés en mission locale.

Le Pacea peut ouvrir droit à une aide financière, une allocation limitée à 3 fois le montant RSA par an. Une enveloppe est dédiée à chaque Mission Locale. Elle a subi une baisse de 10 % en 2018 avec un montant de 19 109 euros.

Le Pacea est d'une durée de 24 mois maximum et est composé de phases. Il génère un engagement avec des objectifs déterminés au départ et des échéances de mise en œuvre . 329 jeunes ont intégré en 2018.

La Garantie Jeunes propose un programme d'accompagnement basé sur le principe de « l'emploi d'abord » et d'une pluralité des mises en situation professionnelle afin d'accéder à l'autonomie.

Elle se conclue sous la forme d'un contrat réciproque d'engagements entre un jeune bénéficiaire et la mission locale pour une durée d'un an. Elle peut faire l'objet d'un renouvellement. Elle est une des phases possibles du PACEA.

Le programme cible des jeunes de 16 à 25 ans prioritairement en situation de vulnérabilité qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en formation, sans condition liée au niveau de qualification. Une condition de ressources est posée à l'entrée. Les jeunes s'engagent dans un accompagnement renforcé avec une alternance de temps collectifs et individuels obligatoires.

Les attendus du cahier des charges :

Accompagner de façon intensive et personnalisée (un temps collectif, accès à l'entreprise par le biais d'immersions et maintien d'un suivi individuel pendant 12 mois).

Développer un partenariat avec les acteurs économiques dans une démarche de coopération et d'échanges. Effectuer un suivi dans l'emploi.

Les objectifs de mises en situations professionnelles (emploi et stage) restent difficiles à atteindre (objectif minimal 80 jours en entreprise par an et par jeune) mais nous constatons de réelles évolutions personnelles des jeunes sur leurs capacités d'expression et leur niveau d'autonomie.

Depuis 2017, nous sommes sur la phase de généralisation = un droit opposable aux jeunes, toujours sous condition de ressources, mais y compris les mineurs L'entrée en GJ est validée maintenant par la Mission Locale et non plus par la commission départementale, donc une plus grande souplesse de mise en œuvre est observée.

La commission départementale traite des dérogations (dépassements de plafond de ressources jusqu'à 30%), des admissions à titre conservatoire (dossier incomplet), des prolongations et des sanctions.

On observe un léger assouplissement administratif, concernant le reporting.

76 jeunes ont intégré la Garantie Jeunes en 2018 en Périgord Noir.

Nous avons atteint 77 % de l'objectif annuel des 99 entrées au 31/12/17

En Périgord Noir, il n'y a pas de changement majeur sur l'organisation. Nous maintenons le comité local régulier pour un suivi du dispositif et le maintien de nos partenariats.

En 2018, nous avons délocalisé notre accompagnement Garantie jeunes sur Le Bugue.

SUIVI de l'expérimentation Garantie jeunes

Tableau de bord à fin mars 2019 (en cumul depuis le début du dispositif)



		24-ML DU PERIGORD NOIR	NATIONAL	
NOMBRE DE JEUNES - entrées en GJ		nb	275	292833
	dont "NEET"	nb	261	278253
	dont "NEET"	%	94,9 %	95,0 %
Part du public cible	%	17,1 %	34,6 %	
Part du public dérogatoire	%	0,0 %	1,1 %	
Part du public non renseigné	%	82,9 %	64,3 %	
Renouvellement des contrats	nb	19	3436	
Durée moyenne des renouvellements	mois	4,9	5,2	
Part des renouvellements sur nb entrée >12 mois	%	10,3 %	3,6 %	
SORTIES anticipées				
Part des sorties "anticipées"	%	17,1 %	16,6 %	
Motifs de sorties "anticipées"				
	Dont à l'initiative ou du fait du jeune	nb	33	18685
	Dont à l'initiative de la ML / Commission	nb	10	26986
	Motifs erronés	nb	4	2843
Abandon à moins de 1 mois	nb	1	1881	
PROFIL des jeunes				
Sexe				
	Homme	%	52,0 %	54,3 %
	Femme	%	48,0 %	45,7 %
Reconnaissance TH				
		%	1,6 %	1,6 %
Âge				
	- de 18 ans	%	5,8 %	8,3 %
Niveau de qualification				
	niveau I à III	%	1,5 %	2,2 %
	niveau IV	%	21,8 %	22,4 %
	niveaux V, Vbis et VI	%	76,7 %	75,4 %
"situation géographique"				
	ZUS/QPV	%	0,0 %	22,6 %
	ZRR	%	74,2 %	13,8 %
Part des jeunes connus par la mission locale	%	65,6 %	70,9 %	
Repérage et orientation				
	Mission locale	%	99,3 %	88,5 %
	Services municipaux	%	0,0 %	0,1 %
	Services du CG	%	0,0 %	0,1 %
	Clubs de prévention	%	0,0 %	0,1 %
	CHRS	%	0,0 %	0,0 %
	CIO	%	0,0 %	0,0 %
	Pôle Emploi	%	0,0 %	0,1 %
	PJJ	%	0,0 %	0,0 %
	SPIP	%	0,0 %	0,0 %
	Autre partenaire	%	0,0 %	0,1 %
	motifs erronés	%	0,7 %	10,9 %
PARCOURS des jeunes				
Jeunes ayant démarré une situation professionnelle rémunérée ou non	nb	234	228460	
	%	85,1 %	78,4 %	
Nombre de situations professionnelles non rémunérées :				
	mise en situation professionnelle (PMSMP)	nb	193	175958
Nombre de situation professionnelles rémunérées :				
	interim, CDD -6 mois, emploi saisonnier	nb	141	99920
	emplois aidés CUI / EAV	nb	16	12118
	CDD de + de 6 mois et CDI	nb	28	32310
	alternance	nb	17	13628
	autres situations professionnelles (AFPR, POE, Jeunes au pair)	nb	2	3872
Jeunes ayant accédé à une formation (formation certifiante et formation qualifiante) :	nb	1	4604	
Part de jeunes ayant effectué au moins 1 jour d'immersion (PMSMP, période d'emploi rémunérée ou non) à 12 mois de parcours				
	au 2e mois du parcours	%	71,2 %	57,2 %
	au 4e mois du parcours	%	86,1 %	73,5 %
	au 12e mois du parcours	%	100,0 %	89,5 %
JEUNES sortis du parcours				
	nb	142	149547	
	perte	%	0,1 %	
	Situation en emploi	%	34,5 %	28,7 %
	Situation créations d'entreprises	%	0,0 %	0,1 %
	Sortie en formation	%	9,9 %	9,0 %
	Sorties en contrat d'alternance	%	6,3 %	4,8 %
Jeunes ayant bénéficiés de 4 mois d'immersion et qui n'ont pas de situation (ni en emploi, ni en formation, ni en alternance et ni en création d'entreprise)	%	33,1 %	30,8 %	
	Demandeurs d'emploi	%	16,2 %	22,5 %
	Sans situation	%	0,0 %	3,5 %
Autres situation (sorties non professionnelles, immersion en entreprise)	%	0,0 %	0,6 %	

3/ Travaux avec le Conseil Régional d'Aquitaine

Une convention cadre pluriannuelle type a été adoptée en Séance plénière du 18/12/2017. Cette convention fixe les grands objectifs du partenariat Région/ML pour la période 2018/2020 et est transmise à chaque mission locale . Cette convention cadre pluriannuelle a pour objet de structurer le partenariat autour des objectifs et engagements partagés suivants :

- contribuer au déploiement du Service Public Régional de l'orientation (SPRO),
- se mobiliser ensemble pour l'accès à la qualification des jeunes, notamment les plus éloignés de l'emploi,
- viser ensemble la réussite d'un plus grand nombre de jeunes par la voie de l'apprentissage.
- mieux impliquer les jeunes dans l'élaboration et l'évaluation des dispositifs et des actions qui les concernent,
- participer à la mise en œuvre, à l'évaluation et à l'évolution des politiques régionales,
- informer les jeunes sur les dispositifs qui les concernent (santé, aides à la mobilité quotidienne et internationale, développement de l'entrepreneuriat, accès au logement, à la culture...).

Afin de décliner ces grands objectifs partagés pour chaque mission locale de Nouvelle-Aquitaine, il nous a été demandé d'élaborer un document intitulé « Contrat de projet 2018/2020 » qui constitue la base du dialogue partenarial entre la ML et la Région sur les 3 prochaines années. Ce document est revu régulièrement avec les services régionaux.

4/ Signature de la convention locale avec Pôle Emploi et accompagnement PPAE (parcours personnalisé d'accès à l'emploi)

Nous avons signé une nouvelle convention avec Pôle Emploi fin 06/2015 définissant notre projet local de collaboration.

Un plan d'action commun est travaillé et suivi sur l'année avec des rencontres régulières avec les directeurs des deux agences Pôle Emploi, Sarlat et Terrasson.

Ce sont 220 jeunes qui ont intégré un suivi avec la Mission Locale.

5/ Poursuite du Sarlat Emploi

Outil de communication sur les offres d'emploi distribué chez les commerçants à destination des demandeurs d'emploi et des employeurs potentiels.

Une information ponctuelle sur notre actualité ou sur celle d'un de nos partenaires est mise en avant en première page.

Plus de 10 000 exemplaires ont été distribués sur 2018.

6/ Les ateliers de la Mission Locale

En 2018, ce sont près de 250 jeunes qui en ont bénéficié des ateliers emploi.

Atelier Emploi Presse Multimédia

Atelier CV

Atelier Internet

} Accès libre ou accompagné aux outils en lien avec les techniques de communication au service de la recherche d'emploi sur les 2 pôles de la Mission Locale

7/ EMA Espace Métiers d'Aquitaine Périgord Noir sur Sarlat et Terrasson en co portage avec la Maison de l'emploi

Cette action est proposée par Cap Métiers Nouvelle Aquitaine en lien avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine.

Mise en place des ressources d'information au sein des 2 pôles de Sarlat et Terrasson autour des 7 pôles :

- 1/ Choisir un métier
- 2/ Trouver sa formation
- 3/ Rechercher un emploi
- 4/ Connaître ses droits
- 5/ Explorer pour mieux s'orienter
- 6/ Créer son activité
- 7/ Lire la presse

Ceci se fait en coordination avec les partenaires locaux. Ainsi, un comité de pilotage est mis en place pour définir le plan d'action semestriel de l'EMA.

Pour 2018, les réunions ont eu lieu :

- le 8 juin à la MFR de Salignac pour un bilan du premier semestre et définition des objectifs du second semestre
- le 14 décembre dans les locaux de Pôle Emploi de Terrasson pour un bilan du second semestre 2018 et définition des objectifs 2019.

Ces réunions sont bien suivies par les partenaires et permettent l'articulation d'un plan d'action partagé, publié à destination des publics.

La MLPN organise ces actions ou participent à leur organisation.

(Voir en annexe le compte rendu 2018)

Les objectifs d'un Espace Métiers Aquitaine

- Assurer un premier niveau d'accueil et d'information à l'ensemble des publics.
- Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel adapté.
- Découvrir des secteurs et des métiers ignorés
- Mobiliser les employeurs et entreprises pour développer la connaissance des métiers et faciliter les liens avec le monde économique et les enjeux de territoire.
- Stimuler l'envie de formation en offrant aux publics un cadre agréable d'écoute, de soutien en diffusant des informations adaptées aux besoins identifiés.
- Rendre lisible et accessible l'offre de formation régionale, toutes voies confondues.
- Répondre à l'objectif de formation tout au long de la vie en donnant davantage de visibilité aux dispositifs existants (VAE, CPF...).

8/ Bourse de l'emploi

Action coordonnée localement, en lien avec Pôle Emploi, la Mission Locale gère une bourse de l'emploi.

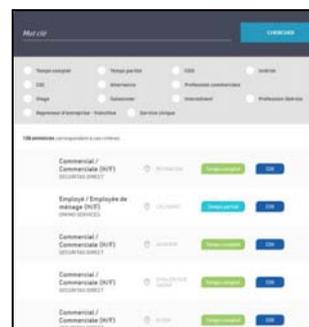
Ce contact direct avec l'entreprise permet d'organiser et de développer la connaissance de l'équipe sur les besoins des entreprises locales au service des jeunes.

bourse de l'emploi de la MLPN												
Offres à pourvoir collectées par la bourse de la Mission Locale	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
Année 2017	33	51	97	83	48	83	61	37	31	29	25	24
cumulé		84	181	264	312	395	456	493	524	553	578	602
Année 2018	79	117	84	54	41	48	47	27	25	12	14	15
cumulé		196	280	334	375	423	470	497	522	534	548	563



Mise en place d'une nouvelle bourse de l'emploi .

Utilisation de My Match Up, il s'agit d'une solution développée par la ML de Sénart (77) qui est performante et abordable. Elle est accessible aux jeunes sur les smartphones et favorise les rapprochements (le matching). La Mission Locale pourra suivre les mises en relation qui seront faites à travers cet outil.



Consultation via le site internet de la Mission Locale. (www.missionlocaleperigordnoir.fr).

9/ Opérations apprentissage 2018 :

Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi :

- organisation d'un forum dédié à l'apprentissage le 6 juin
- affichage et mise à jour des offres d'apprentissage en continu
- animation d'ateliers dédiés au mois d'octobre
- travail concerté tout le long de l'année entre les CFA et les Missions Locales de Dordogne

Organisation d'une présentation du dispositif de l'apprentissage, des filières de formation, des offres disponibles et un accompagnement à la recherche (notamment grâce à un appui aux techniques de recherche d'emploi.)

Outre la journée traditionnelle de juin, nous avons mis en place un « alternance dating » le 26 septembre à Terrasson et le 3 octobre à Sarlat. Des rendez vous étaient fixés à l'avance pour des offres à pourvoir en cette fin de campagne.

Plus de 70 jeunes ont participé aux actions apprentissage sur 2018.

10/ Gestion d'un parc de location de cyclomoteurs

6 mobylettes ou scooters sont louées à la demande du public, directement auprès de la Mission Locale sur Sarlat ou Terrasson, suivant les disponibilités et les réservations.

18 personnes ont pu bénéficier de ce service, 44 contrats de location ont été conclu d'une durée de deux semaines à 4 mois, essentiellement pour occuper des emplois (CDD). Nous ne pouvons pas faire face à toutes les demandes. Au total en Périgord Noir une vingtaine de mobylettes sont à disposition sur 6 points : Belvès, Carlux, Salignac, Sarlat, Thenon, Terrasson .

11/ Participation et coorganisation d'actions emploi

La Mission Locale participe à des actions de promotion de l'emploi local à travers la mise en place de forums notamment avec Pôle Emploi . Ces journées au printemps sont l'occasion d'une rencontre directe avec les entreprises et les secteurs professionnels qui recrutent.

Au printemps 2018, à Montignac ce sont plus de 400 personnes qui se sont déplacées dont près d'un tiers de jeunes de moins de 26 ans.

Ainsi, avec ces forums la Mission Locale bénéficie d'un outil nécessaire à la mobilisation de son public.

12/ Les jobs d'été

Dans le cadre de l'opération nationale menée par le Ministère Jeunesse et sports en partenariat avec les BIJ/PIJ, la Mission Locale a organisé une journée qui s'est déroulée simultanément le 11 avril 2018 sur huit points en PN à : Sarlat, Terrasson, Salignac, Hautefort, Montignac, Thenon, Saint Martial de Nabirat et Villefranche du Périgord. 130 jeunes ont participé.

Etaient proposées :

- Plus de 80 offres d'emploi dites « jobs d'été »

La particularité de cette action depuis 2017 était le partenariat mis en place avec Infodroits. L'association est restée toute la journée à disposition du public afin de répondre aux différentes questions.



13/ Les permanences cantonales

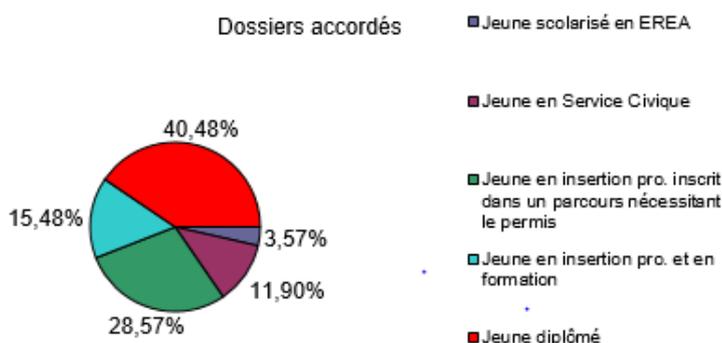
Affichage à l'avance des dates de permanences avec une fiche explicative à disposition dans les mairies, auprès de relais partenaires.

Sur 2018, nous avons effectué sur le Périgord Noir plus de 150 permanences.

14/ une aide possible à la Mobilité

Aide au permis de conduire de la Région Nouvelle Aquitaine :

"Aide à la préparation du Permis de Conduire" : 100 dossiers déposés et 84 accordés pour 97 200 €.



Aide ponctuelle à la mobilité avec le Conseil départemental.

15/Participation à l'outil formation en Périgord Noir avec un volet alternance.

Une plateforme de formation (un espace de formation interprofessionnelle pour la performance du bâtiment, la transmission des savoir-faire et le développement de l'alternance) a vu le jour sur Sarlat en début 2013.

Depuis, la Mission Locale participe à la mobilisation du public sur cette opportunité locale en organisant un recrutement coordonné.

La programmation régionale contribue à la mise en place d'une véritable filière de formation autour du bâtiment (consacrée à la transmission des savoirs faire dans la restauration du patrimoine) en Périgord Noir avec notamment l'articulation de période de préqualification.

16/ Intervention auprès de classes « terminales » au sein du lycée professionnel de Sarlat : techniques de recherche d'emploi et information alternance....

17/ Participation aux travaux de la convention territoriale globale signée entre la Communauté de Communes Sarlat Périgord Noir et la CAF sur les thèmes : de la jeunesse, de l'insertion professionnelle/formation et sur le logement.

18/ Poursuite du Projet de colocation

Pour tenter de répondre au besoin de logement, Dordogne Habitat et la Mission Locale du Périgord Noir ont développé une solution de colocation sur la résidence du Pouget proche de l'Ifas (Ecole d'aide-soignante) et sur la résidence de la Trappe à proximité de la plateforme de formation installée à Sarlat.

Dordogne Habitat réserve 2 logements de type 5/6 à un public identifié par les partenaires.

Ces jeunes sont directement locataires de Dordogne Habitat, avec un loyer mensuel entre 150€ et 170 € ouvrant droits à l'APL selon leur situation individuelle. La durée correspond au temps de la formation.

Dordogne Habitat a pris en charge les travaux d'adaptation des logements, de rafraîchissement et l'équipement de la cuisine (frigorifère, gazinière).

La Mission Locale du Périgord Noir a recherché les financements pour l'équipement mobilier des logements auprès de la CAF de la Dordogne, de la commune de Sarlat, de l'intercommunalité, des clubs service de Sarlat (le Lions Club et le Rotary).

Le dispositif existe depuis août 2012.

A la fin 2018, nous avons comptabilisé près de soixante demandes cumulées.

Au-delà des élèves aide-soignante, l'accès à la colocation peut être ouverte pour une entrée en formation, en stage ou pour un contrat en alternance.

La Mission Locale est titulaire des compteurs des fluides et les refacture aux colocataires.

16 - 25 ANS
Je suis en :
*Formation
*Alternance
*Apprentissage

**Me loger à moindre coût à Sarlat
C'EST POSSIBLE !**

Colocation :
(bail individuel)
À moins de 170 € /mois
Charges et chauffage compris

INFOS :
Mission Locale
du Périgord Noir
05 53 31 56 00

19/ Volet santé

Depuis 2016 nous avons signé une convention avec l'hôpital de Sarlat dans le cadre de l'EMPASS : équipe mobile de la permanence d'accès aux soins. L'équipe de l'EMPASS reçoit des jeunes à la ML et sur certains lieux délocalisés. Cette collaboration est très riche, mais ne concerne malheureusement, que le territoire de l'Hôpital de Sarlat. Une telle collaboration n'a pas encore pu voir le jour sur le Terrassonnais, qui est sur le territoire de l'Hôpital de Périgueux.

Nous poursuivons notre partenariat avec la CARSAT-S , mais les permanences dédiées ont été supprimées comme les ateliers de présentation du système de santé à l'attention des jeunes, en raison d'un redéploiement des moyens du service CARSAT-S. Nous avons des contacts privilégiés que nous pouvons activer rapidement.

Nous accompagnons physiquement des jeunes de l'ensemble du territoire, au bilan de santé de la CPAM. C'est l'occasion de faire un point sur leur état de santé en rencontrant, parfois pour la première fois, des médecins spécialistes.

Nous organisons des ateliers collectifs de prévention santé et avons un espace d'information dédié mis à jour régulièrement en lien avec l'actualité. Nous y relayons notamment les campagnes de prévention de l'ARS : vaccination, mois sans tabac...

Depuis fin 2018, nous proposons des permanences d'écoute psychologique aux jeunes souhaitant faire part de leur mal-être. Grâce à l'appui du Conseil Régional, une psychologue libérale accueille et conseille une fois par mois, sur les deux pôles de la ML.

La Mission Locale a été sollicitée par l'ARML (association régionale des Missions Locales) pour participer à une action régionale financée par l'ARS.

Nous avons mis à disposition de l'ARML, pour un an sur un temps dédié, l'une de nos salariées, qui a réalisé :

- le recensement de l'ensemble des actions santé menées par les 43 ML de NA
- une étude sur la valorisation de l'offre de service santé des ML
- une modélisation d'un « POINT RELAIS SANTE » en ML

Le déploiement de ces Points relais santé en ML est un objectif prioritaire du PRAPS 2018-2022 et ces travaux, prochainement publiés, permettront au réseau d'harmoniser son offre de service santé sur l'ensemble de la Nouvelle Aquitaine.

Partie 3 : Rapport financier 2018

A. Le compte de résultat 2018 :

Produits d'exploitation 2018 par rapport à 2017

	2018	2017	Variation entre 2018 et 2017	
PRODUITS DES PARTENARIATS				
Communautés de Communes	93 999	94 085	-86	-0,09%
Conseil Départemental 24	31 000	31 000	0	
Conseil Régional Nelle Aquitaine	117 730	117 730	0	
Conseil Régional Alternance				
Etat, convention pluriannuelle d'objectifs	246 481	244 427	2 054	
Etat convention exceptionnelle	3 300		3 300	
Etat, Emploi avenir		12 432	-12 432	-100,00%
Etat, Garantie jeune	108 617	101 360	7 257	7,16%
Agence régionale de santé	8 000	8 000	0	
Pôle Emploi	55 971	54 381	1 590	2,92%
Fonds Social Européen EMA	44 830	37 373	7 457	
Fonds Social Européen EAV		16 102	-16 102	
Accord A.N.I. "décrocheurs"				
sous-total produits des partenariats	709 929	716 890	-6 961	-0,97%
AUTRES PRODUITS				
Indemnités journalières	959	1 040	-81	
Remboursement frais de formation	3 600	4 933	-1 333	
Expérimentation logement (fluides)	2 010	1 958	52	
Aides à l'emploi	650	2 500	-1 850	
Assistance administrative EEET		1 821	-1 821	
Mise à disposition personnel ARML SANTE	3 750		3 750	
Prestations pour le F.E.J.		3 055	-3 055	
Divers (mécénat fondation orange)		6 000	-6 000	
Divers	1 239	90	1 149	
sous-total autres produits	12 209	21 397	-9 188	
TOTAL PRODUITS	722 138	738 287	-16 149	-2,19%

Produits d'exploitation 2018 par rapport à 2017

	2018	2017	<i>Variation entre 2018 et 2017</i>	
FRAIS GENERAUX				
Convention MDEPN - EMA FSE	34 000	37 374	-3 374	
achat matériel (Orange)		6 000	-6 000	
MDEPN - participation achat véhicule jumpy			0	
MDEPN - bourse logement site			0	
Loyer et charges locatives	44 429	44 062	367	0,83%
Frais de Déplacements	25 978	27 000	-1 022	-3,79%
Téléphone, fax, internet	9 636	10 706	-1 070	-9,99%
Fournitures et Documentation	12 680	16 355	-3 675	-22,47%
Honoraires E.C. et C.A.C.	10 674	10 526	148	1,41%
Achat prestations informatiques	8 378	8 254	124	1,51%
Divers et autres charges	23 972	31 675	-7 703	-24,32%
Action spécifique réseaux nouvelle chance			0	
Action FIPJ		1 391	-1 391	
Action expérimentation logement	3 499	3 657	-158	-4,33%
Action pour les jeunes			0	
Action pour les jeunes - Garantie Jeunes	9 065	9 046	19	
sous-total Frais généraux	182 311	206 046	-23 735	-11,52%
FRAIS DE PERSONNEL				
Salaires Bruts	352 125	342 733	9 392	2,74%
Tickets restaurants	7 204	7 230	-26	-0,36%
Charges Sociales	139 349	132 980	6 369	4,79%
Charges Fiscales	24 975	22 614	2 361	10,44%
sous-total Frais de personnel	523 653	505 557	18 096	3,58%
TOTAL CHARGES	705 964	711 603	-5 639	-0,79%

Résultat 2018 par rapport à 2017

	2018	2017	variation entre 2018 et 2017	
Produits d'exploitation	722 138	738 287	-16 149	-2,19%
Charges d'exploitation	705 964	711 603	-5 639	-0,79%
Résultat d'exploitation	16 174	26 684	-10 510	
dotations aux amortissements	1 392	2 454	-1 062	
dotations prov.risques s/subventions		16 102	-16 102	
dotations prov.indemn.fin de carrière	6 462		6 462	
charges exceptionnelles	362			
charges hors exploitation	8 216	18 556	-10 340	
produits financiers	660	968	-308	
reprise prov.risque/subventions			0	
reprise prov.indemnité fin carrière		591	-591	
produits exceptionnels		250	-250	
produits hors exploitation	660	1 809	-1 149	
Résultat Net	8 618	9 937	-1 319	

B. Le bilan au 31 décembre 2018

ACTIF		2018	2017	PASSIF		2018	2017
<u>Immobilisations nettes</u>		3 366	1 113	Fonds Associatif		162 290	152 353
				RESULTAT 2018		8 618	9 937
<u>Subventions à Recevoir</u>		115 671	191 653	-			
-	18			-			
Etat Garantie Jeune 2018	080					52 304	45 842
	29			Provisions			
Conseil Régional solde 2018	433			Réserve indemnités fin de carrière	36 202		
	16			Risque subvention FSE EAV 2017	16 102		
FSE 2017 EAV	102			-			
	40			Fonds dédiés FIPJ		3 802	3 802
FSE 2018 EMA	806			(FIPJ et Permis FAJ)			
	11						
ARML santé MAD	250			Fournisseurs		23 328	24 903
				Assoc. MDEPN	7 682		
				Loyer TERRASSON	4 835		
<u>Autres créances</u>		3 104	5 577	Similo	1 393		
				Commissaire aux Cptes	3 180		
				Loyer Sarlat	2 712		
Tickets restaurant	3 104			Divers (dont FAJ 1051 €)	3 526		
				Autres dettes		0	36 374
				(Convention MDEPN - EMA FSE 2017 28374€)			
				(MAD Mairie 2017 8000 €)			
				Provision Congés Payés		38 268	38 658
				-			
<u>Trésorerie</u>		228 245	167 312	Organismes sociaux et fiscaux		47 182	50 639
<u>Charges constatées d'avance</u>		4 656	4 853	Produits constatés d'avance		19 250	8 000
TOTAUX		355 042	370 508	TOTAUX		355 042	370 508

C. Le budget prévisionnel 2019

BUDGET PREVISIONNEL PRODUITS 2019				
MLPN			Total en €	% du total des Produits
TOTAL DES SUBVENTIONS			0,00	
TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT EN ACTIVITE PRINCIPALE			687 224,00	
TOTAL SUBVENTIONS ETAT			345 836,00	48,61%
	Subventions ministère emploi (DIRECCTE) CPO et GJ 2019		320 460,00	
	Subventions GJ soldes Quantitatif et qualitatif 2018		25 376,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES ORGANISMES PUBLICS			53 658,00	7,54%
	Conv locale Pôle Emploi		53 658,00	
TOTAL SUBVENTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES			242 730,00	34,12%
	Conseil Régional		117 730,00	
			117 730,00	
	Conseil Général		31 000,00	
	Subventions		31 000,00	
	Etablissements publics de coopération intercommunale		94 000,00	
	Autres Etablissements publics locaux (CCAS...)		0,00	
TOTAL DES APPORTS DES ORGANISMES PRIVES (OPCA, AGEFIPH...)			0,00	
TOTAL DES FONDS EUROPEENS (liés à l'activité principale)			45 000,00	6,32%
	FSE EMA		45 000,00	
TOTAL SUBVENTIONS liées AUX ACTIVITES SPECIFIQUES (conventionneme			13 000,00	1,83%
	Etat ARS		8 000,00	
	Région Orientation		5 000,00	
	Autres collectivités ou EPCI		0,00	
	Autres organismes publics ou privés			
FONDS GERES POUR COMPTE D'AUTRUI (FIPJ....)				0,00%
	Rémunération des frais de gestion		0,00	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				0,00%
PRODUITS FINANCIERS			0,00	0,00%
PRODUITS EXCEPTIONNELS			0,00	0,00%
REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				0,00%
TRANSFERT DE CHARGES			11 250,00	1,58%
	produits des contrats aidés (ASP)			
	autres transfert de charges (conv MAD ARML Santé...)		11 250,00	
TOTAL DES COMPTES DE PRODUITS			711 474,00	100,00%

BUDGET PREVISIONNEL CHARGES 2019

MLPN		Total en l	% du total des Charges
ACHATS		4 000,00	0,56%
	Energie (électricité...)		
606400	Fournitures de bureau et informatique	3 000,00	
606300	autres achats	1 000,00	
SERVICES EXTERIEURS		53 444,91	7,51%
	redevances de crédit bail		
613;614	location de locaux, charges locatives, loyers garages	45 465,00	
	location de matériels et autres		
6156;61553	entretien et maintenance	4 100,00	
616	primes d'assurances	1 700,00	
	études et recherche relative à la gestion		
6183;6185;6186	divers, documentation, frais de colloques, séminaires	2 179,91	
AUTRES SERVICES EXTERIEURS		88 025,75	12,37%
621	Personnel extérieur à l'entreprise (intérim...)	3 460,00	
622	prestation de service		
6226	rémunération d'intermédiaires et honoraires	10 200,00	
623	information, publication	14 480,00	
	transport de biens, transport collectif du personnel		
6251	déplacements, missions, réceptions	29 500,00	
62601	frais postaux	2 340,00	
626	frais de télécommunication	10 400,00	
6275	Services bancaires et assimilés		
628	autres parties de charges de fonctionnement	17 645,75	
628 bis			
IMPOTS, TAXES, et VERSEMENTS ASSIMILES		26 618,26	3,74%
	Taxe sur salaires	16 667,54	
	Participation à la formation professionnelle continue UNIFORMATION	9 950,72	
	autres impôts et taxes (1% logement, ...)		
CHARGES DE PERSONNEL		539 385,08	75,81%
	salaires bruts de la structure	387 187,53	
	indemnités et avantages divers (chèques resto)	7 500,00	
	charges patronales (URSSAF+retraite+assedic...)	144 697,55	
	Autres charges de personnel		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			0,00%
651	redevance brevet		
CHARGES FINANCIERES		0,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		0,00	0,00%
	Dotation aux amortissements		
	Dotations aux provisions		
	dotation pour provision indemnité départ à la retraite		
	dotation pour contentieux salariaux		
	dotation pour travaux		
	dotation pour autres risques et charges		
TOTAL DES COMPTES DE CHARGES		711 474,00	100,00%

Partie 4 : Les orientations 2019

- 1) Nouvelle CPO 2019/2022 (convention pluriannuelle d'objectif) avec les services de l'Etat.
- 2) Contrat de projet 2018/2020 avec la Région Nouvelle Aquitaine.
- 3) Poursuite du PACEA (parcours d'accompagnement à l'emploi et à l'autonomie).
- 4) Poursuite du dispositif Garantie Jeunes .
- 5) Poursuite du PEC : parcours emploi compétences (emploi aidé secteur non marchand).
- 6) Poursuite de la convention locale de partenariat renforcé 2015/2017 avec Pôle Emploi avenant 2019.
- 7) Promotion de l'apprentissage coordonnée avec les chambres consulaires, les CFA, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi.
- 8) Poursuite de la bourse de l'emploi MMU my match up.
- 9) Organisation des actions autour de l'orientation et de la promotion des métiers en lien avec le plan d'action de l'EMA 2019.
- 10) Poursuite d'un plan d'action concerté avec les partenaires santé.
- 11) Participation aux travaux du projet de résidence habitat jeunes sur Sarlat et foyer soleil en Périgord Noir



Annexe

Espace Métiers du Périgord Noir

Bilan EMA 2018

« Accueillir, informer et orienter tous les publics quelque soit l'âge, le statut, la zone géographique, de manière anonyme et gratuite sur toutes les questions de la vie professionnelle »



Présents : ALBARET Anne – Conseil régional Nouvelle Aquitaine ; NAWROCKI Valérie – Pole emploi Terrasson ; DESMARTIN Vincent – Pole emploi Sarlat ; BOURRA Francine – AIT ; SALTEL Armelle – CIO Sarlat ; BLANQUER Marlène – CIBC Solution RH ; Philippe MESTUROUX - Lycée Professionnel Pré de Cordy Sarlat ; BLANCHEMAISON Nicolas – Collège Jules Ferry Terrasson ; CUVILLIER Anthony – Collège Jules Ferry Terrasson MACAIRE Evelyne – Collège Suzanne Lacore Thenon ; LACOSTE Elodie - AIM ; BOUSSAT-MICHELET Dominique – MFR de Salignac ; Francine BOURRA – AIT ; GUIBERT Anne – Mission locale du Périgord Noir ; BONNEAU Laure Mission locale du Périgord Noir

Excusés : SALLES Armelle – Cap Métiers Nouvelle Aquitaine ; OUDET Eric – Lycée St Exupéry Terrasson ; DEBET Christine - MFR de Salignac ; ANDRE Maud – INSUP Formation - BOUZIN Hervé – collège de Sarlat - DENOIX Elodie – Pole Relais Insertion ; BERNEAU Phillippe – Fongécif Aquitaine ; LEFEBVRE Didia - Collège Yvon Delbos Montignac ; JUSTE Catherine – Lycée Professionnel Pré de Cordy Sarlat ; CADAS Isabelle – Collège Jean Ladignac St Cyprien ; VIDILLES François – Maison de l'Emploi du Périgord Noir ; BOULANGER Katia – GRETA Est Aquitaine ; DUTILLEUL Jean-Marc Cap emploi ; Mme MALEVILLE – Lycée St Joseph Sarlat ; CHATENOUD James - AIS ; ESCALIER Céline – Maison de l'Emploi du Périgord Noir ;

Intervention d'Anne ALBARET (Région Nouvelle Aquitaine) :

Point sur la mise en place du service public de l'orientation.

Organiser l'information auprès des publics scolaires, offres complémentaires sur les territoires accessibles à tous les publics.

Le souhait pour début 2019 est l'unification des EMA ERO Cité des Métiers.

Un nouveau modèle espaces métiers sera validé par le Conseil Régional courant 2019.

Au-delà de l'orientation, une nouvelle architecture d'un service publique de l'orientation est en cours. (Vote de la CP du 22/10/2018 : nouveau modèle SPR de formation, PIC en lien avec le PACTE en région Nouvelle Aquitaine.)

Consultation des territoires pour une nouvelle offre de formation.

L'EMA du Périgord Noir fait partie du réseau des Espaces Métiers Aquitaine. – 34 sites EMA existent actuellement.

L'EMA du Périgord Noir est né lors de la 1^{ère} vague de déploiement en 2012.

Quelles sont les missions proposées par un EMA ?

La 1^{ère} est de proposer un espace d'accueil – 1^{er} niveau de renseignements. Pour cela, l'EMA est outillé avec un ensemble de ressources documentaires, informatiques, numériques.

La 2^{ème} mission est à l'échelle de territoire avec la création d'un plan d'actions autour de la question formation, emploi ou autres thèmes et ce de manière partenariale. Le but est de mutualiser les actions.

L'EMA s'inscrit dans un véritable projet de territoire qui vit en fonction des problématiques du territoire.

Il est important de souligner la notion du réseau des EMA autour de rencontres, échanges afin d'accompagner les personnes qui accueillent le public.

Dans le cadre de fusion des régions en 2017, nous sommes dans une phase de transition avec le territoire Poitou Charente et Limousin. Un travail d'harmonisation des EMA est en train de s'effectuer avec les autres régions.



L'EMA du Périgord Noir, sur Sarlat et Terrasson, propose une offre de service diversifiée. La mobilisation sur un large partenariat et les complémentarités opérationnelles sont les principaux points d'effort.

1. A Sarlat et Terrasson, les deux espaces d'accueil et de documentation en libre service comprennent
 - Des informations thématiques
 - Des ouvrages pour accompagner le public dans la collecte d'informations utiles pour sa vie professionnelle
 - Des documents gratuits d'information (brochures, dépliants...)
 - Un espace de lecture de quotidiens, de magazines et de revues spécialisées
2. Un espace informatique en libre accès
 - A Sarlat et Terrasson, un espace implanté dans les halls avec des postes informatiques dédiés au public + une salle informatique à Sarlat (8 postes + visioconférence). Des postes supplémentaires peuvent être dédiés aux partenaires grâce au wifi
 - Accès à internet et l'offre EMA dans les 8 points publics relais ruraux que sont Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, St Cyprien, Thenon et Villefranche du Périgord.
3. A Sarlat et Terrasson, le public peut :
 - Améliorer ses techniques de recherche d'emploi et consulter les offres d'emploi (Site Pôle emploi +www.mdepn.com/emploi)
 - S'informer sur les filières, les métiers porteurs
 - Bénéficier d'un dispositif spécifique en faveur des saisonniers à Sarlat
4. Le programme semestriel de manifestations et une communication sur ces événements via le réseau de partenaires
5. Des ateliers mensuels collectifs de 2 à 3 heures, pour 6 à 8 personnes à Sarlat et Terrasson.
 - Inforizon : quels métiers m'intéressent ?
 - Transférance : traduire ses compétences en métiers
 - Des Idées des métiers : quel est mon projet professionnel ?
6. Dispositif itinérant d'appui à la création- reprise (coordination MDE et réseau de partenaires)
7. Dispositif d'appui au retour à l'emploi : Pôle Emploi + bourse ML + espace saisonnier
8. S'informer collectivement sur la VAE (droits, conditions d'accès, mise en œuvre, financements...) : pour tous publics (salariés, demandeurs d'emploi, entreprises) dans le cadre de la mission du Points Relais Conseil en VAE du CIBC.
9. Permanences : FONGECIF et Uniformation
10. Partenariat important avec les établissements scolaires et la ZAP.

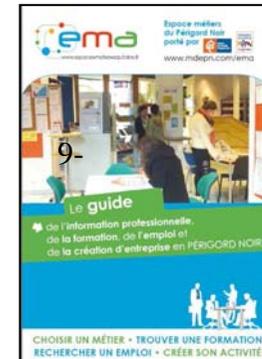
11. Participation au réseau régional EMA et homogénéisation des pratiques et outils

12. Des publications thématiques : le guide de la formation professionnelle et le guide de l'EMA du Périgord Noir



Communiquer en commun : bilan du 2nd semestre 2018

- 1- Nouveau dépliant sur les animations (à reconduire chaque semestre)
- 2- Job dating Apprentissage en septembre et octobre
- 3- Zoom métiers Fibre optique en octobre
- 4- Zoom métiers Aide –soignant(e) en octobre
- 5- Zoom métiers sur le travail en intérim en novembre
- 6- ½ journées de la création et reprise d'entreprises octobre et novembre
- 7- Zoom métiers de la Défense et de la Sécurité
- 8- Quinzaine de l'Orientation – Forum 3ème
- 9- Le guide des partenaires de l'EMA sur l'information professionnelle, la formation, l'emploi et la création d'entreprise en Périgord Noir
- 10- Nouveau site de diffusion des offres
- 11- Nouveaux sites internet des Maison de l'emploi et Mission Locale du Périgord Noir – Présentation
- 12- Le dépliant sur l'offre de l'EMA Périgord Noir



du Périgord Noir 2018

Un Espace Métiers Aquitaine, c'est quoi ?

EMA Sarlat



EMA Terrasson



Fréquentation de l'espace documentaire en 2018

1687 visites

recensées à l'accueil EMA pour bénéficier des ordinateurs en libre accès

(chiffres arrêtés au 10.12.18)

Des ateliers d'orientation ouverts à tous (DE, scolaires, salariés...) :
chaque mois à Terrasson et à Sarlat



Identifier des métiers selon ses centres d'intérêts



Traduire en projet professionnel son potentiel personnel



Travailler sur ses compétences

Fréquentation des ateliers EMA en 2018

Au 2nd semestre 2018:

A Sarlat, 30 personnes ont participé aux ateliers EMA

A Terrasson, 11 personnes ont participé aux ateliers EMA

Pour l'année 2018, en Périgord Noir

283 personnes ont participé aux 49 ateliers EMA (logiciels JAE + ateliers TRE au lycée Pré de Cordy)

A noter : en dehors des ateliers planifiés mensuellement, nous répondons aux demandes des partenaires.

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 1^{er} semestre 2018

Bilan Janv. à juin 2018	Janvier	Février		Mars		
Thèmes de « un mois un métier »	Présentation des plateaux techniques « Fibre optique » 26 janvier	Carrefour des métiers 27 février	½ Journée de la création /reprise d'entreprise 8 février – Sarlat	Forum de l'emploi saisonnier 05 mars	Semaine de l'industrie 26 mars au 1 ^{er} avril	Bien préparer ma saison en Périgord Noir 12 Mars
Pilote	MLPN – Lycée Pré de Cordy	EEE Terrasson/ Collège J. Ferry de Terrasson	MDEPN	Pôle Emploi	MDEPN	MDEPN
Lieux	Sarlat & Terrasson	Terrasson	Sarlat	Montignac	Sarlat	Sarlat
Bilan	26 personnes	Environ 450 personnes 22 partenaires	27 porteurs de projets 13 partenaires	40 entreprises – 180 offres d'emploi Plus de 400 demandeurs d'emploi 30 personnes accueillies sur le stand Espace saisonnier	Les entreprises MADIMAT et VAUX ont accueilli 35 personnes pour des visites (MFR – INSUP – ML)	36 participants

+ l'arrivée du nouvel outil de diffusion des offres My Match Up + une journée de présentation le 23.03.2018 à Sarlat & Terrasson

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 1^{er} semestre 2018 suite

Bilan Janv. à juin 2018	Avril		Mai	Juin	
Thèmes de « un mois un métier »	Journée Jobs d'été 11 avril	Partir à l'étranger, s'ouvrir au monde 18 avril	½ Journée de la création /reprise d'entreprise 13 avril	Journée de l'Apprentissage 6 juin	Zoom métier Rénovation bâtiment 28 juin
Pilote	MLPN / Points relais	MLPN	MDEPN	MLPN	MLPN – MDEPN – MFR
Lieux	Hautefort, Sarlat, Montignac Salignac, Terrasson Thenon St Martial de Nabirat	Terrasson	Les Eyzies	Sarlat / Terrasson	Sarlat
Bilan	Environ 130 personnes	2 personnes (période pas judicieuse car début de la saison / à refaire à l'automne ou fin d'année)	9 porteurs de projets 13 partenaires	44 personnes	20 personnes

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 2nd semestre 2018

Bilan Sept à Déc 2018	Septembre	Octobre		
Thèmes de « un mois un métier »	Job Dating Alternance 26 sept & 03 Oct	Présentation des plateaux techniques « Fibre optique » 10 & 17 Octobre	½ Journée de la création /reprise d'entreprise 18 Octobre	Zoom métiers Aide-soignant(e) 19 Octobre
Pilote	MLPN – CFA	MLPN – Lycée Pré de Cordy	MDEPN	MLPN – IFAS de Sarlat
Lieux	Sarlat & Terrasson	Sarlat	Montignac	IFAS Centre Hospitalier de Sarlat
Bilan	RDV individuels et personnalisés avec les CFA pour 25 personnes en recherche de contrat en alternance	Découverte du plateau technique du lycée professionnel 27 participants	17 porteurs de projets 16 partenaires	Découvrir le métier d'aide-soignant(e) à travers des ateliers ludiques Echanges privilégiés avec des professionnels de ce secteur et des formatrices de l'Institut de Formation des Aides Soignant(e) du Centre hospitalier de Sarlat 50 personnes

Bilan des actions collectives « un mois, un métier » du 2nd semestre 2018 (suite)

Bilan Sept à Déc 2018	Novembre			Décembre
Thèmes de « un mois un métier »	Quinzaine de l'orientation 20 au 22 Novembre	½ Journée de la création /reprise d'entreprise 22 Novembre	Zoom métiers sur le travail en intérim 26 Novembre	Zoom métiers Défense et Sécurité 05 Décembre
Pilote	EMA DORDOGNE	MDEPN	MLPN- Pole emploi Terrasson – 12 Agences interim - FASTT	MLPN Armée de Terre Armée de l'Air Marine Nationale Légion Etrangère Police nationale Sécurité privée Centre de détection Gendarmerie Pompiers
Lieux	Marsac	St Cyprien	Terrasson	Sarlat
Bilan	309 personnes : scolaires et professeurs principaux	22 porteurs de projets 10 partenaires	12 agences intérim – Pole emploi et le FASTT se sont relayés pour donner des informations à 76 personnes -81 entretiens passés	280 participants

Proposition programme 1^{er} semestre 2019

MOIS	ACTIONS	LIEU
JANVIER	ZOOM métiers Fibre Optique 30/01	Sarlat
	Coup de projecteur - Travaux Publics 22/01 au 06/02	Sarlat
	Rencontre Collèges - Présentation EMA et ses ateliers	Sarlat & Terrasson
	Préparation Fil Rouge semestre : Apprentissage (soirée)	Sarlat & Terrasson
FEVRIER	ZOOM métiers Fibre Optique 13/02	Sarlat
	Rencontre Collèges - Présentation EMA et ses ateliers	Sarlat & Terrasson
	Fil Rouge semestre : Apprentissage (soirée)	Sarlat & Terrasson
MARS	Création entreprise 14/03	Sarlat
	Zoom métiers Travail de l'Intérim 11/03	Sarlat
	Zoom métiers Semaine de l'Industrie 18/03 au 24/03	Sarlat & Terrasson
	Fil Rouge semestre : Apprentissage (soirée)	Sarlat & Terrasson
AVRIL	Jobs d'été 17/04	Périgord Noir
	Fil Rouge semestre : Apprentissage (soirée)	Sarlat & Terrasson
MAI	Création entreprise 16/05	Terrasson
	Fil Rouge semestre : Apprentissage (soirée)	Sarlat & Terrasson
JUIN	Journée apprentissage 05/06	Sarlat & Terrasson

+ lien systématique avec les actions #versunmetier proposé par Pôle emploi sur les secteurs d'activités identifiés

Prise en charge par la Mission Locale du Périgord Noir des frais de transport des publics/scolaires sur demande des établissements grâce au soutien financier du Conseil régional à la découverte des métiers au travers du geste professionnel

Ateliers JAE : Le planning des ateliers pour le 1er semestre 2019 sera établi prochainement.

En lien avec la création entreprise : un projet porté par le Département de la Dordogne « **La Start Up est dans le pré** ».

Un appui à la création et au développement, l'évènement aura lieu les 5 et 6 avril 2019 à Eymet.

L'atelier de préparation pour le Périgord Noir se déroulera le mardi 26 Février de 16h à 20h.

Relais : Sandrine HARTMANN

Fil rouge apprentissage : partenariat Pôle emploi, CFA, Région Nouvelle Aquitaine, les Associations professionnelles et Interprofessionnelles.

ECHANGES :

#versunmetier Explication de Mme Nawrocki – Pôle emploi Terrasson

C'est une action au niveau national mise en place depuis Septembre 2018 afin de mettre en avant des métiers en tension : industrie, bâtiment, transport, Hôtellerie/Restauration, aide à la personne.

Sont proposés des actions 1/semaine avec un planning sur semestre établi : soit la découverte de métiers, volet formation, l'orientation, le recrutement.

Pas de forum prévu au printemps 2018 mais des actions #versunmetier qui permettront des recrutements pour la saison.

Mmes Anne ALBARET, Francine BOURRA et M. MESTOUROUX Philippe interviennent sur le sujet de la semaine de l'Industrie.

Les objectifs de cette semaine sont des visites entreprise, des interventions de professionnels, d'effectuer la présentation des métiers, d'informer, d'orienter et de faire découvrir des entreprises.

Un constat est fait en matière de recrutement. Il faut que les entreprises ouvrent leurs portes afin de présenter la variété des métiers dans le secteur de l'industrie. Il faut réactualiser les représentations de ce secteur. S'ouvrir aux entreprises, aux jeunes et leurs familles afin de leur montrer que l'image de l'industrie a changé (numérique).

Les partenaires EMA, en collaboration avec le Club industrie Maintenance avec Mme Catherine Queyroi (CFAI UIMM MEDEF), un groupe SPEP vont travailler ensemble pour monter cette action. Proposition d'une soirée vers le 21/03 afin de regrouper les entreprises qui auront participé à la semaine avec les visiteurs pour leur permettre d'échanger librement.

Proposition de Pôle Emploi : préparation en amont des Demandeurs d'Emploi par rapport aux savoirs-être, visites entreprises et job dating éventuels.

Propositions validées au cours du comité de pilotage pour la semaine de l'industrie :

- 1 - visites entreprises / groupes ML /PE en PN
- 2 - information secteur professionnel
- 3- soirée industrie : organisation SPEP

Mme SALTEL du CIO demande des présentations d'ateliers JAE et formation pour les conseillers CIO afin d'effectuer de la co-animation

Proposition pour programmation EMA 2nd semestre 2019 :

Mme Dominique BOUSSAT de la MFR propose en partenariat avec le Comité d'Animation de Salignac une action autour de l'artisanat et des métiers anciens, rencontres entre artisans /élèves en oct 2019.